

# Votre actualité mensuelle

## *Internationale, européenne, nationale et locale*

### *National*

#### **SIAL 2024 ET PLATEFORME DE SIMPLIFICATION**

Au travers de nombreux échanges avec le premier ministre, des députés et sénateurs, la CNAOC a évoqué les problématiques relevant de la **réforme de l'assurance-récolte**, et échangé sur la **main d'œuvre saisonnière**, le **plan de filière** et la **déconsommation** et présenté ses demandes en matière de **transmission**. La Cnaoc a publié une tribune dans la presse pour faire connaître ses propositions nationales rappelant les quatre axes de simplification : administratif, transmission, recrutement de main d'œuvre saisonnière, PAC.

#### **RAPHAËL FATTIER : NOUVEAU DIRECTEUR DE LA CNAOC**

Anciennement directeur des IGP du Val de Loire puis Délégué général de la CVVL, **Raphaël FATTIER** a également travaillé à Coop de France Alpes-Méditerranée en tant que chargé de mission, et à la FDSEA de Saône-et-Loire en tant que responsable de la section viticole.

#### **INAO : CAMPAGNE DE COMMUNICATION SUR LES SIGNES DE QUALITÉ (SIQO)**

Souhaitant promouvoir les signes de qualité auprès des consommateurs, l'INAO a initié un courrier cosigné par les fédérations de produits sous SIQO, dont la CNAOC, en vue de rencontrer le ministre de l'Agriculture. **L'objectif sera de lui présenter le projet de campagne de promotion et de solliciter un appui financier pour sa mise en œuvre.**

#### **AIDE À LA RESTRUCTURATION**

La décision relative aux conditions d'attribution de l'aide à la restructuration et à la reconversion, a été publiée. **Contactez le Syndicat pour plus d'informations.**

#### **LOI EGALIM**

Un nouveau projet de loi doit être présenté au Parlement pour renforcer le dispositif. Dans ce quatrième texte consacré au **revenu des agriculteurs, trois axes sont cités comme principaux** :

- Application de la construction du prix en marche avant, à partir des coûts de production des agriculteurs
- Réaffirmation de la place centrale des indicateurs de coût de production
- Encadrement des centrales d'achat

#### **LOI D'ORIENTATION AGRICOLE : DE NOUVELLES MESURES INTÉGRÉES AU PROJET**

Le projet de loi devrait être envoyé dans les prochains jours au Conseil d'État. **Visant à favoriser le renouvellement des générations, le texte sera enrichi de plusieurs mesures, dont le droit à l'essai pour les candidats à l'installation.** Le Plan de Finances 2025 contiendra trois mesures d'exonérations fiscales pour les jeunes installés.

### *Europe et pays tiers*

#### **ÉVOLUTION DE SERVICES EN LIGNE GAMMA & GAMMA 2**

Dans l'attente de la reprise de la gestion des DAE et des DSA nationaux par le service en ligne GAMMA2, deux services distincts fonctionnent simultanément jusqu'à la fin de l'année 2024 :

- **EMCS-GAMMA** pour les produits circulant en suspension de droits sous couvert d'un DAE (dans l'UE, sur le territoire national et à l'exportation) et pour les produits circulant en droits acquittés ou en exonération de droits sous couvert d'un DSA sur le territoire national ;
- **GAMMA2** pour les produits circulant en droits acquittés entre professionnels dans l'UE sous couvert d'un DAES.

#### **RÈGLEMENT SUR : SON RETRAIT ACTÉ**

Le **règlement sur l'usage durable des pesticides a été définitivement retiré** par les commissaires européens lors de leur réunion hebdomadaire, le 21 février dernier.

#### **ÉCOSSE : AUGMENTATION DU PRIX MINIMUM**

Début février, le gouvernement a annoncé que le prix unitaire minimum de l'alcool allait passer de 50 à 65 pence. **Les magasins écossais ne pourront plus vendre une bouteille de vin à moins de 6,09 livres sterling.** La décision a été justifiée par l'inflation et la nécessité de lutter contre les problèmes de santé liés à l'alcool.

#### **LOI SUR LA RESTAURATION DE LA NATURE : VOTÉE EN PLÉNIÈRE DU PARLEMENT EUROPÉEN**

Le texte oblige les États membres à restaurer au moins 30% des habitats couverts par le règlement, telles que les forêts, les prairies et les rivières pour les faire passer d'un état "mauvais" à un état "bon" d'ici 2030.

**Les États membres devront notamment réduire les émissions du secteur agricole et augmenter la part des terres agricoles présentant des caractéristiques paysagères à haute diversité, ainsi que le stock de carbone organique dans le sol minéral des terres cultivées.**

© Pauline Charlin - CIVP

### **CALENDRIER**

21/03 : Guide Hachette des vins  
27/06 : Réunion juridique - Marques & Étiquetage